

## Résultat de l'option pour le paiement du solde du dividende en actions au titre de l'exercice 2018

L'option pour le paiement du solde du dividende en actions nouvelles de la Société au titre de l'exercice 2018 a retenu l'intérêt des actionnaires d'EDF : 93,71 % des droits ont été exercés en faveur d'un paiement en actions à l'issue de la période d'option, ouverte du 24 mai 2019 au 10 juin 2019 inclus.

Pour mémoire, l'Assemblée générale mixte d'EDF du 16 mai 2019 a décidé, conformément à l'article L. 232-18 du Code de commerce et à l'article 25 des statuts de la Société, de verser un dividende ordinaire au titre de l'exercice 2018 de 0,31 euro par action, avec option de paiement en actions nouvelles du solde de 0,16 euro par action du dividende ordinaire restant à distribuer.

Le prix d'émission des actions nouvelles remises en paiement du dividende a été fixé à 11,10 euros, égal à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le 16 mai 2019, jour de l'Assemblée générale mixte, diminuée du montant du dividende et arrondi au centième d'euro supérieur.

Cette opération entraîne la création de 40 701 950 actions nouvelles (représentant après augmentation de capital environ 1,33 % du capital), dont la livraison et l'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris interviendront à compter du 18 juin 2019. Les actions ainsi émises porteront jouissance courante et comporteront les mêmes droits et restrictions que les actions ordinaires en circulation, tels que décrits dans les statuts de la Société et le document de référence 2018 disponibles sur le site internet de la Société ([www.edf.fr/finance](http://www.edf.fr/finance)). Le montant de la soulte en espèces à verser aux actionnaires qui ont fait le choix du paiement du solde du dividende en actions s'élève à environ 0,230 million d'euros.

Le montant du dividende en numéraire à verser aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement du solde du dividende en actions au titre de l'exercice 2018 s'élève à environ 30,554 millions d'euros et sera payé à compter du 18 juin 2019.

**Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur [medias.edf.com](http://medias.edf.com)**

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 39,8 millions de clients<sup>(1)</sup>, dont 29,7 millions en France. Il a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 69 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

(1) Les clients sont décomptés fin 2018 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.